

Conseil municipal du 30 mars 2018

PRESENCE : M. André DERORY, Mme Agnès LAURENDON, Mme Séverine CHAZELLE, Mme Françoise DEYGAT, M. Dominique BARTHOLIN, M. David BUISSON, M. Serge ADAMI.

M. Stéphane PRAJALAT donne pouvoir à Mme Agnès LAURENDON

Mme Audrey BESSAY donne pouvoir à M. David BUISSON

M. Serge MARCOUX donne pouvoir à M. Serge ADAMI

ABSENT: M. Julien CHAVAREN.

SECRETAIRE DE SÉANCE: M. Serge ADAMI

1) Approbation des Comptes administratifs et des Comptes de Gestion

Compte de la commune plus 231229.10 euros

Eau moins 763.16 euros

Lotissement plus 63623.29 euros

VOTANT 9 personnes Monsieur Le Maire ne votant pas

9 personnes approuvent les comptes.

2) Vote des TAUX

Taux 2017

Taxe d'habitation 4.10 %

Taxe foncière (bâti) 10.25 %

Taxe foncière (non bâti) 32.50 %

Après vote les taux sont reconduits pour l'année 2018 sans augmentation.

3) Vote des budgets

Budget du lotissement

Fonctionnement Dépenses

362573 euros

Fonctionnement Recettes

362573 euros

Investissement

491730 euro

Vote 10 votants 10 voix approuvent

Budget Eau

Exploitation dépense

Plus 94210. euros

Exploitation recettes

Plus 94210 euros

Investissement dépense

145279.52 euros

Investissement recettes

145279.52 euros

Vote 10 votants 9 approuvent 1 contre.

Budget communal

Fonctionnement dépense
529731.10 euros
Fonctionnement recettes
529731.10 euros
Investissement dépense
879404.10 euros
Investissement recette
879404.10 euros
Vote 10 votants 10 approuvent

4) Modification de la Délibération du lot 7

21000 Euros passe à 24646.45 euros hors taxe

5) Avenant commerce

Pose de vitres à la partie supérieure des fenêtres du commerce
1720 Euros hors taxe
Pour le logement GILLE ROBERT
1180 Euros pour fenêtres changer deux fenêtres dans la cage d'escalier.

6) DGD Cuisson

25548€ le marché, reste à payer 3727 euros

7) Emploi aidé

Renouvellement de l'emploi aidé de PHILIPPE PEYRACHE à 24 heures coût 668 euros à la commune.

8) Crédit relais

La caisse d'épargne propose 45000 euros sur 2 ans maxi au taux de 0.49%
Le Crédit Agricole propose 100000 ou 150000 sur 15 ans à 1.34% ou sur 10ans à 0.93 %
L'assemblée donne pouvoir à Monsieur le MAIRE pour négocier

9) Questions diverses

Délibération du conseil municipal pour suppléance à Madame Séverine CHAZELLE pour la régis de la salle des fêtes.

Madame Agnès LAURENDON est désignée pour ce poste à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

